

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 avril 2026**

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE VINGT SEPT AVRIL** à 14 h 00, le  
Conseil Communautaire s'est réuni au siège, 1 rue Eliard Laude, à Le Port, en  
salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la  
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**  
Nombre de présents : 55  
Nombre de représentés : 7  
Nombre d'absents : 2 **Secrétaire de séance** : M. Kévin DAIN

**OBJET**

**AFFAIRE N°2026\_087\_CC\_32**  
**Désignation des représentants au Comité**  
**Local pour l'Emploi (CLE)**

Nombre de votants : 60

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
21 avril 2026

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
04/05/2026

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Gabriel AUBERT - M. Cyrille MELCHIOR - M. Christophe DAMBREVILLE -  
Mme Karine AGATHE FILAIN - M. Cédric BOYER - Mme Audrey CESAR - M.  
Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON - M. Ludovic  
LASAONE - Mme Alice MOREAU CLEMENTE - M. Irchad OMARJEE - Mme  
Roxanne PAUSE-DAMOUR - M. Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX -  
Mme Annie PIGNOLET DUMONT - Mme Marina PONGERARD SINGAINY -  
Mme Nila RADAKICHENIN - M. Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE -  
M. Edie SOPHIE - Mme Jacqueline APAYA - Mme Vanessa Judikaelle  
BALENCOURT - M. Didier FOS - M. Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme  
Lucette PALAS - Mme Marie Huguette VIDOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme  
Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Evane Nil AYDOGARD - Mami  
BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie  
NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - Mme Bibi-Fatima ANLI - M. Jean-  
Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée  
SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline  
CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-  
Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON - M. Philippe  
ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC - M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude  
ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Freddy BOYER - Mme Huguette BELLO - M.  
Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Thierry ROBERT - M. Jean Yves LANGENIER

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Monsieur Dominique APAYA-GADABAYA procuration à Mme Annie PIGNOLET  
DUMONT - Mme Karine LEBON procuration à Mme Pascaline CHEREAU-  
NEMAZINE - Mme Manon VINCELOT procuration à M. Karim JUHOOR - Mme  
Vanessa MIRANVILLE procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Tristan  
FLORIAN procuration à Mme Audrey CESAR - Mme Virginie SALLE procuration  
à M. Yann CRIGHTON - Mme Eglantine VICTORINE procuration à M. Cyrille  
MELCHIOR

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 AVRIL 2026

### AFFAIRE N°2026 087 CC 32 : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI (CLE)

#### **Le Président de séance expose :**

#### Missions du Comité Local pour l'Emploi

Installé en 2025, le comité local pour l'emploi réunit les différents acteurs locaux de l'emploi, de l'insertion, de l'économie et de la formation professionnelle (collectivités locales, entreprises, associations, etc.).

Cette coordination vise à mutualiser les efforts et à mettre en place des stratégies cohérentes et adaptées aux spécificités du territoire.

Le comité réalise des diagnostics territoriaux pour identifier les besoins en compétences, les secteurs en tension, et les bassins d'emploi. Il s'agit de mieux ajuster les offres de formation et les dispositifs d'insertion aux réalités du marché du travail local.

En fonction des diagnostics réalisés, le comité élabore et met en œuvre des plans d'action locaux pour favoriser l'emploi et l'insertion. Cela inclut des actions ciblées pour certains publics en difficulté (jeunes, seniors, chômeurs de longue durée, etc.).

Le comité suit la mise en place des actions et évalue leur efficacité. Ce suivi permet d'ajuster les stratégies en fonction des retours et des résultats obtenus.

#### Composition du Comité

Il est composé de membres permanents (représentants de l'Etat, Département, EPCI et communes, Directeur France Travail, Président Mission Intercommunale de l'Ouest et Président de Cap Emploi).

Les partenaires sociaux (syndicats interprofessionnels, organisations professionnelles d'employeurs et membres du réseau pour l'emploi) sont invités au comité en fonction de la nature des travaux.

Les membres permanents de l'EPCI sont nommés par le Préfet sur proposition du Président du Territoire de l'Ouest.

#### Désignation d'élus référents pour siéger au Comité local pour l'emploi de l'Ouest

Afin de siéger au Comité local pour l'emploi, il est proposé de désigner deux élus titulaires référents et deux suppléants.

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignations des élus communautaires. Cette décision sera consignée au procès-verbal de la séance.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 2 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 974-249740101-20260506-2026\_087\_CC\_32-DE



- **DÉSIGNER Mme Denise DELAVANNE et M. Mihidoiri ALI, en**  
**et M. Henry HIPPOLYTE et M. Didier FOS** en tant que représentants suppléants du territoire de  
l'Ouest au sein du Comité Local pour l'Emploi de l'arrondissement de l'Ouest.

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président